

Intitulé de l'UE	Français en ce compris didactique de la discipline (Partie V)
Section(s)	- (8 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Français - Français langue étrangère - Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Meri DROSSINIS	135	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Français -Partie 5	135h	Sandrine DELILLE Meri DROSSINIS

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Français -Partie 5 : 90h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires, 25h de travaux

Langue d'enseignement
Français -Partie 5 : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes

Objectifs de développement durable
Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> - maîtriser les savoirs disciplinaires (et interdisciplinaires) qui justifient l'action pédagogique ; - maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique ; - entretenir un rapport critique et autonome avec les savoirs disciplinaires ; - analyser un objet d'enseignement dans une démarche réflexive.

Contenu de l'AA Français -Partie 5

- La langue : objet d'étude
Questions relatives au genre dans la langue française
- Didactique de l'orthographe et de la grammaire : de la théorie à la pratique
Didactique du vocabulaire
- La langue : outil de communication et d'expression :
techniques d'analyse textuelle ;
analyse du discours publicitaire ;
initiation à la technique de l'atelier d'écriture ;
questions spéciales de didactique liées à la compréhension en lecture.
 - Didactique de l'oral : initiation aux genres oraux formels.
 - Approche formelle et historique du théâtre.
- Etude du théâtre en classe de secondaire.

Méthodes d'enseignement

Français -Partie 5 : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC,

Supports

Français -Partie 5 : syllabus, notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Français -Partie 5

Mentionnées dans le contrat didactique.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Français -Partie 5 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Français -Partie 5 :

Chaque domaine de savoirs et savoir-faire vu lors du cours fait l'objet d'une évaluation distincte. Tous ces domaines doivent être validés pour que l'UE le soit (l'ensemble des enseignants pourra éventuellement valider un des domaines pour lequel la moyenne n'a pas été obtenue en tenant compte de la moyenne générale, de l'importance des lacunes constatées et du parcours de l'étudiant). Si tous les domaines sont validés, la note résulte de la moyenne pondérée des différentes parties.

Les moyens d'évaluation utilisés sont : examen écrit, examen oral, travaux, évaluation continue.

Évaluation collégiale

Une maîtrise insuffisante d'un acquis d'apprentissage essentiel, même s'il est évalué dans une seule AA, peut à lui seul entraîner l'échec à l'UE.

Année académique : **2024 - 2025**